



Charte du PRé

Pourquoi le PRé?

Parce que l'Ecologie et la République sont deux composantes complémentaires de la pensée humaniste, qui voit l'homme comme la fin et non comme le moyen de l'activité économique et sociale.

Parce que la pensée républicaine doit prendre l'écologie à bras le corps : elle ne peut en effet traiter à la marge ou ignorer l'impératif écologique, qui est une dimension essentielle du vivre ensemble et auquel les citoyens sont légitimement sensibilisés.

Parce que l'écologie relève de l'intérêt général et de l'action publique - le libre marché, malgré les efforts de communication du "capitalisme vert", étant par nature incapable de mettre fin à la société du gaspillage.

Parce que le combat écologique exige une approche rationnelle et soucieuse de l'égalité des citoyens.

Parce qu'il est urgent de renforcer le lien entre République et Ecologie qui ont beaucoup en commun et s'ignorent trop souvent.

Qu'est-ce que le PRé?

Le PRé est une association ouverte à tous les citoyens également attachés aux valeurs républicaines et au combat écologique et désireux de mettre leur enthousiasme, leur expertise ou leurs expériences au service d'une conception républicaine de l'Ecologie.

Le PRé est un lieu de débats et d'échanges, qui organise des rendez-vous éco-citoyens réguliers et ouverts à tous.

Le PRé a pour ambition de contribuer à enrichir le débat sur l'Ecologie dans la République grâce à des propositions concrètes et de renforcer les liens entre écologistes et républicains. Il ne veut ni être "un club de plus", ni un nouveau parti politique.

Premières orientations du PRé

"Pour une République Ecologique" rassemble toutes les bonnes volontés autour de principes simples :

- seule une action publique restaurée et une coopération internationale des Etats peut infléchir le marché pour que l'activité humaine intègre réellement les impératifs écologiques. L'écologie ne peut en aucun cas être laissée au libéralisme, au laisser-faire, aux seuls acteurs privés.
- la lutte contre le gaspillage est une dimension essentielle et urgente du combat écologique
- l'écologie ne doit pas être culpabilisatrice pour les citoyens : il ne s'agit pas d'ajouter une peur supplémentaire à l'angoisse économique et sociale, ni d'opposer question écologique et question sociale, ni de créer des charges qui pénaliseraient d'abord les ménages les plus modestes. Il ne s'agit pas de « faire la leçon » aux pays émergents, en prétendant leur dicter leur mode de développement, suivant des préceptes que les pays industrialisés ne se sont pas imposés à eux-mêmes.
- La République écologique doit être réaliste, tournée vers l'avenir et le progrès social.
- La République écologique doit permettre de réhabiliter les circuits courts et la valeur du travail.

Paris, juillet 2010.